

# Séance du Conseil Municipal

en date du

## 13 décembre 2022

*L'an deux mil vingt-deux et le treize du mois de décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René VALORGE, Maire.*

Présents : M. VALORGE René, Mme DECHAVANNE Céline, M. DEMURGER Jean-François, Mme FARABET Béatrice, M. BAIZET Patrick, Mme MATHOU Bénédicte, M. BALTHAZARD David, M. SIMON Pascal, Mme DUCROT Alexandra, Mme THEVENET Aurélie, Mme BAJARD Brigitte, M. DELANGLE Francis,

Secrétaire de séance : M. SECCO Nicolas

Absente excusée : Mme CARRENO Mercedes

*Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des présents.*

## I. COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET DELEGATIONS DU MAIRE

### ➤ *SIEL*

Jean-François DEMURGER fait le compte-rendu de la dernière réunion du Comité Syndical consacré notamment aux augmentations de tarifs de l'énergie.

IL rappelle que la commune adhère au groupement d'achat de gaz et que dans ce cadre, les prix sont garantis jusqu'en 2024.

Concernant l'électricité, lors du renouvellement du marché du groupement d'achat, les tarifs n'ont été garantis que jusqu'au 31/12/2022 en raison de la volatilité des prix. Il rappelle également que le conseil municipal avait choisi de recourir à de l'électricité verte, à 100 %, or les communes qui utilisent l'énergie verte ne seront pas concernées en 2023 par la révision des tarifs de l'électricité. La commune ne devrait donc pas être impactée en 2023 par la hausse des prix de l'énergie pour les bâtiments communaux.

Pour l'éclairage public en revanche, la hausse du KWh est estimée à 52 % pour 2023.

Il indique que lors de cette réunion a également été présenté le schéma directeur pour les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) dans le cadre duquel le SIEL a programmé l'installation de 100 points de charge pour véhicules électriques d'ici 2025, avec un financement pr les collectivités.

Il explique qu'il est désormais obligatoire d'équiper les nouveaux parkings publics de stations de recharge à raison d'une borne pour 20 places de stationnements.

Concernant le déploiement du Très Haut Débit sur le Département, il précise que 100 000 prises ont déjà été installées sur 180 000 prises potentielles.

➤ *Convention Territoriale Globale*

Alexandra DUCROT indique qu'elle a participé au Comité de Pilotage de la CTG. Un point a été fait les les groupes de travail constitués. A ce jour, très peu de groupes ont commencé à travailler.

➤ *Syndicat Intercommunal de la Vallée du Sornin*

Céline DECHAVANNE relate la dernière réunion du SIEVS. Elle indique qu'un point a été fait sur les chlorures de vinyle monomère (CVM) que l'on peut retrouver dans de l'eau ayant stagné dans des conduites en plastique. Le Syndicat mène actuellement une campagne de recherche des secteurs à risque et a identifié 19 points prioritaires dont un sur la commune.

Elle présente également le projet de renforcement du réservoir d'Iguerande et fait part d'une rencontre avec l'ARS concernant le devenir du puit d'Iguerande et les futurs projets du Syndicat.

Concernant les travaux sur les réseaux, il a été constaté une augmentation de 10 % du coût en moins d'un an.

## **II. REHABILITATION DU PARC DES SPORTS : DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Céline DECHAVANNE rappelle le projet de réhabilitation du parc des sports qui comprend la création d'un terrain de foot en gazon synthétique à la place du terrain de foot actuel en stabilisé et également d'un terrain de basket extérieur 3x3. Ce projet prévoit également l'aménagement d'un terrain de pétanque à l'arrière de la salle des sports avec une partie du gazon retiré du terrain actuel, l'installation d'une plateforme Street Work Out et d'une plateforme Fit Park.

Le projet de création d'un parc de stationnement accessible par la liaison piétonne se fera finalement dans un 2ème temps, car il faut se laisser le temps d'étudier en même temps la réalisation d'ombrières photovoltaïques dont le portage serait assuré par le SIEL avec une production électrique équivalente à 2 fois la consommation des bâtiments communaux.

Elle rappelle le plan d'aménagement prévu et présente le détail estimatif qui s'élève à 615 744,50 €HT pour l'ensemble du projet y compris les tranches optionnelles.

Afin de financer cet important projet pour la commune, le Conseil Municipal sollicite une aide financière de l'Etat au titre de la DETR, de la Région au titre des équipements sportifs et du Département au titre de l'enveloppe territorialisée. Il sollicite également une aide auprès des Fédérations de Football et de Basket Ball ainsi qu'une subvention dans le cadre du plan des « 5000 terrains de sport d'ici 2024 ».

### III. PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2023 : DEMANDES DE SUBVENTIONS

#### ➤ *Enveloppe de solidarité*

Jean-François DEMURGER rappelle au Conseil Municipal le projet de pose de stores à l'école et au restaurant scolaire prévue en 2023 pour un montant de 9 000 €HT

Il présente également le projet de réfection et de réaménagement du parvis de la mairie et les propositions des 2 entreprises consultées. Après étude des deux offres, le Conseil Municipal retient le principe d'aménagement proposé par l'entreprise Moncorgé d'un montant de 17 139,66 €HT, qui sera néanmoins retravaillé par la commission.

Le Conseil Municipal approuve ces projets et sollicite du Département une aide dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

### IV. FINANCES

#### ➤ *Décisions Modificatives Budget Commune et Assainissement*

René VALORGE présente au Conseil Municipal les projets de décisions modificatives pour le budget commune et le budget assainissement liées à la passation d'écritures d'ordres pour la valorisation des travaux en régie et à une modification d'imputation.

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives telles que présentées

#### ➤ *Subvention aux associations caritatives locales*

René VALORGE fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention de l'Association caritative « Société Saint Vincent de Paul » située à Charlieu qui vient en aide aux personnes en difficulté ou isolées sur le territoire et accompagne plusieurs foyers de la commune.

Il rappelle que lors de la dernière réunion du Conseil Municipal une subvention de 80 € avait été accordée au Secours Populaire, et propose d'allouer une subvention du même montant, soit 80 € à l'association « Société Saint Vincent de Paul ».

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 80 € à l'association « Société Saint Vincent de Paul ».

### V. AVENANT A LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN ADS

René VALORGE rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 3 février 2015, il avait approuvé la création d'un service commun avec Charlieu-Belmont Communauté pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

Il présente le projet d'avenant n°2 à cette convention qui modifie l'article 9 – Dispositions Financières et notamment la pondération appliquée aux Déclaration Préalables et l'ajout d'une tarification pour l'instruction des autorisations de travaux sur les ERP, qui jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 était encore assurée par les services de l'Etat.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve l'avenant n°2 à la convention ADS et autorise le Maire à le signer.

## **VI. PROJET LOTISSEMENT COMMUNAL ET PARKING RUE DE L'INDUSTRIE**

### **➤ *Convention avec le SIEL pour projet d'ombrières photovoltaïques***

René VALORGE rappelle au Conseil Municipal le projet de création d'un parking à l'arrière du lotissement communal rue de l'Industrie. Il indique que le SIEL a mené une étude sur l'opportunité de couvrir une partie de ce parking avec des ombrières photovoltaïques. Selon cette étude, l'installation d'environ 1 000 m<sup>2</sup> d'ombrière photovoltaïques permettrait de produire 235 000 KWh, soit plus de 2 fois la consommation en électricité des bâtiments communaux.

Il précise que le SIEL peut porter cette opération et assurer la maîtrise d'ouvrage de l'installation et de l'exploitation de l'installation photovoltaïque. Ceci permettrait de doter le parking d'une toiture protégeant les véhicules et de participer à la production d'énergie verte et locale sans investissement pour la commune.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition et demande au SIEL-TE-Loire, dans le cadre du transfert de la compétence « Equipement : Production / distribution d'électricité d'origine renouvelable : photovoltaïque » à ce syndicat, d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation d'un générateur photovoltaïque sur ombrière.

Par ailleurs, René VALORGE présente au Conseil Municipal l'estimatif des travaux de réseaux électriques et télécom nécessaires à la création du lotissement. Il rappelle que dans le cadre de ses compétences le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux et perçoit en lieu et place de la commune les éventuelles subventions. Il indique que la participation prévisionnelle de la commune s'élèverait à 57 209,93 € sur un montant de travaux de 93 904,95 €

Le Conseil Municipal approuve cet estimatif tel que présenté.

### **➤ *Modification du plan de composition***

René VALORGE explique que le plan de composition du futur lotissement communal rue de l'Industrie a dû être revu suite à une erreur sur la limite de la zone constructible. Il présente le nouveau projet de plan d'aménagement qui comporte le même nombre de lots, avec une surface réduite.

Le Cabinet Réalités a également préparé une hypothèse d'extension de ce lotissement après révision du PLU, qui permettrait de créer jusqu'à 8 lots supplémentaires dans le futur.

## **VII. POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AU FONDS VERT POUR L'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES**

René VALORGE indique au Conseil Municipal que l'Etat a annoncé la mise en place d'un fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds Vert ». Ce Fonds Vert, d'un montant de 2 milliards d'euros est destiné à aider, dès 2023, les collectivités territoriales à accélérer leur transition écologique.

Il invite le Conseil Municipal à réfléchir aux actions qui pourraient être menées dans ce cadre et qui pourraient bénéficier de ce financement.

Le Conseil Municipal propose d'étudier le passage de l'éclairage public en Led pour diminuer la consommation d'électricité et les couts de maintenance ainsi que la végétalisation des cours d'école afin de réduire la température ressentie pour les enfants y compris dans les bâtiments.

Un dossier de demande de subvention sera réalisé lorsque les devis correspondants seront établis, et que les modalités de dépôt de subvention pour le Fonds Vert seront connues.

## **VIII. RPOS SYNDICAT DES EAUX DE LA VALLEE DU SORNIN**

Céline DECHAVANNE présente au Conseil Municipal le Rapport sur la Qualité et le Prix du Service Public du service d'eau potable du Syndicat de Eaux de la Vallée du Sornin pour l'année 2021.

Elle détaille la comparaison du Syndicat par rapport à d'autres syndicats d'eau potable présents en Saône et Loire et précise que le SIEVS dessert 13 063 habitants en eau potable sur 23 communes et gère un réseau de 524 km.

## **IX. QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ Réorganisation des Points d'Apports Volontaires**

David BALTHAZARD rappelle que les Points d'Apports d'Volontaires vont être remplacés par la Communauté de Communes est qu'une réflexion est nécessaire sur la rationalisation de ces PAV, dans la mesure où les nouvelles colonnes auront une plus grande capacité.

En effet, il s'avère que la commune dispose d'un nombre important de PAV par rapport à d'autres communes et que certains PAV pourraient être supprimés.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de conserver les Points d'Apports Volontaires situés aux Avaizes, sur la Zone des Pierres Jaunes, sur le parking René Cassin et au bout de la rue de la République.

Après discussion, les PAV situés près de l'église et sur le parking du Charbonnier moins fréquentés pourraient être supprimés, la décision sera prise lors d'un prochain conseil.

Le Maire,  
René VALORGE